



**Didier QUENTIN**  
Député - Maire de Royan



**ARRETE**  
DE DELEGATION DE FONCTIONS  
ET DE SIGNATURE A UN ADJOINT  
AU MAIRE

HT/YC  
ASG n° 10.0732

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-20

**ARRETE**

Article 1 : Madame Eliane CIRAUD-LANOUE, huitième Adjoint au Maire, est déléguée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour :

1. Signer tous documents comptables, mandats, titres de recettes, toutes pièces d'état civil et certificats.
2. Traiter les questions concernant les affaires sociales, la solidarité, l'insertion et l'inter-génération, et signer tous documents s'y rapportant.
3. Traiter les questions concernant le programme PENZA et signer tous documents s'y rapportant.
4. Délivrer les expéditions du Registre des délibérations et arrêtés municipaux, la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Actes de la mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Rochefort, à Monsieur le Procureur de la République de Saintes et à Monsieur le Trésorier Principal de Royan.

Fait à Royan, le 14 juin 2010

SPECIMEN DE SIGNATURE  
Le huitième Adjoint,

Eliane CIRAUD-LANOUE

Le Député-Maire,

Didier QUENTIN

